

OFFRE DE FORMATION



[2013]

ORGANISATION ET MANAGEMENT

DÉMARCHES, MÉTHODES, OUTILS

RISQUES SPÉCIFIQUES

SECTEURS SPÉCIFIQUES

FORMATIONS DE FORMATEURS

** A mettre en circulation
Faire suivre au service :
- Formation /RH
- Production
- Sécurité
Communiquer au CHSCT
- Autres ...*

La **gestion du risque professionnel** - accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle - est une des missions confiées à la Sécurité Sociale depuis sa création (ordonnances du 30 octobre 1946).

Au delà de la gestion financière du risque, ce service a un objectif de protection sociale, accompagné dès son origine, d'une **mission de prévention** confiée aux Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT).

Pour les cinq départements de notre région, le service Prévention de la CARSAT Aquitaine est composé de 46 techniciens (contrôleurs de sécurité, formateurs, ingénieurs-conseils et psychologue du travail). Ils interviennent en entreprises pour promouvoir la prévention des risques professionnels par les moyens les mieux adaptés aux situations qu'ils rencontrent. **La formation est souvent un des éléments essentiels de la démarche de progrès que les entreprises ont à mettre en œuvre.**

L'objectif général des actions de formation qu'organise la CARSAT Aquitaine est de rendre les employeurs et les salariés de l'entreprise, capables d'intégrer la prévention des risques professionnels à leur quotidien, d'une façon adaptée à leur niveau hiérarchique, leur fonction ou leur mission.

Au delà de cet objectif général, apparaît la volonté de faire évoluer l'entreprise vers une gestion autonome de sa prévention. Pour ce faire, nos actions de formation sont mises en œuvre selon deux axes :


- le choix des publics concernés par notre offre. Il s'agit de personnes "relais" chargées de transmettre ou d'appliquer dans l'entreprise les acquis de la formation,
- l'intégration de la prévention au même titre que tous les autres enjeux de l'entreprise (qualité, environnement, ...), dans une démarche de management global.

IMPORTANT

Toutes les actions de formation proposées par le service Prévention des Risques Professionnels de la CARSAT Aquitaine, reposent sur un engagement du chef d'entreprise et de son encadrement dans l'accompagnement des stagiaires après leur formation.

Cette implication indispensable ne peut être limitée à un cautionnement passif. Elle doit être l'occasion d'un engagement formel, sur le long terme, consistant en l'activation d'un dispositif nécessaire à une réussite pérenne du transfert des acquis (affectation des moyens et des ressources, information des personnes concernées, exploitation des résultats, évaluation,...).

Le Service Prévention des Risques Professionnels de la CARSAT Aquitaine présente dans ce catalogue l'offre nationale de formation du réseau prévention de la sécurité sociale. Elle est constituée par :

- des sessions conçues, organisées et animées par les formateurs de la CARSAT Aquitaine. Ces stages ont permis depuis de nombreuses années à un grand nombre d'entreprises de progresser dans leur démarche de prévention.
- des produits de formation basés sur des référentiels nationaux et repérés par le logo . La plus grande partie de ces formations est organisée et animées par des organismes partenaires dont les coordonnées figurent sur des listes accessibles aux adresses indiquées. Ces organismes vous fourniront tous les renseignements relatifs à leur formation et enregistreront vos inscriptions.

Ce programme de formation est également disponible en ligne et téléchargeable sur le site Internet de la CARSAT Aquitaine, www.carsat-aquitaine.fr, rubrique "Service aux entreprises" puis Prévention des Risques Professionnels .

Secrétariat

- Elodie AUTRUSSEAU
05 56 11 64 32
- Francine REVEILLAC
05 56 11 69 58

Formateurs et intervenants

- Michel BRIOULET
Formateur
- Jean-Paul MARTIN
Formateur
- Nicolas BOURDONNEAU
Ergonome
- Didier ENCONTRE
Psychologue du Travail
- Vanessa SOURISCE
Chargée des relations en partenariat

Responsable

- Alain RUHER

Pour toute correspondance concernant nos offres de formation :

formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION

2013

Depuis 2010 l'offre de formation proposée par le réseau prévention de la Sécurité Sociale : CARSAT, CGSS et INRS, est rassemblée sous cinq rubriques détaillées ci-dessous.

Il s'agit en tout premier lieu de faire connaître au travers d'un visuel unique, l'appartenance à une institution qui, depuis sa création en 1946, a constamment œuvré aux premiers rangs de ceux qui ont promu la prévention des risques professionnels dans les entreprises, auprès de tous les salariés du Régime Général.

Au-delà de cet affichage, le réseau prévention de la Sécurité Sociale poursuit une démarche nationale d'harmonisation de ses pratiques de formation et les développe en association avec des partenaires.

Ces avancées reposent sur les valeurs du réseau prévention : **la personne, la transparence, le dialogue social**, traduites en objectifs opérationnels par des référentiels communs sur la base desquels ont été conçues des actions de formations présentées dans toutes les offres régionales.

Ces actions constituent aujourd'hui les éléments d'une offre nationale, et sont repérés par le logo ci-contre.*

**Ce visuel identifie les formations conçues sur la base du référentiel élaboré par le réseau prévention.*



Structure de l'offre de formation.

LES ACTIONS DE FORMATION SONT CLASSÉES EN CINQ RUBRIQUES :



Organisation et management

Au même titre que les autres déterminants de l'entreprise, la prévention répond à une volonté politique de la direction, suivie de décisions opérationnelles. Elle est organisée, planifiée et managée et ne saurait se suffire de missions éparées confiées à des personnes en dehors d'une gestion globale, harmonisée avec les autres politiques de l'établissement. Cette rubrique rassemble les actions qui peuvent contribuer à cette finalité.

Démarches, Méthodes, Outils

L'appropriation des valeurs essentielles de prévention, de concepts de base, de méthodes d'analyse a priori ou a posteriori ou de méthodes d'évaluation des risques professionnels ... constituent des repères méthodologiques fondamentaux pour tout préventeur d'entreprise.

Risques Spécifiques

Permettre au préventeur de disposer de repères scientifiques, techniques et méthodologiques pour appréhender les risques dans leurs spécificités, connaître, détecter et évaluer leurs effets sur la santé et la sécurité au travail, et concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention adaptées.

Secteurs Spécifiques

Cette rubrique est destinée à rassembler les formations relatives à des risques spécifiques à certaines activités. Exemple : interventions à domicile.

Formations de Formateurs

L'expérience acquise et développée au sein du réseau prévention de la Sécurité Sociale, a pour vocation de faire école. La formation de formateurs, fondée sur un principe de démultiplication, s'adresse aux entreprises et organismes désireux de relayer nos messages.

ATTENTION !

Ces renseignements pratiques ne s'appliquent qu'aux formations interentreprises organisées et animées par la CARSAT Aquitaine. Ces actions sont présentées par un descriptif détaillé pleine page et repérées par une référence. Les autres formations sont listées à la fin de chaque rubrique, les conditions d'accès sont à voir directement avec les organismes figurant sur les listes. Il vous appartient de suivre le lien indiqué pour obtenir tous les renseignements à leur sujet.

Public concerné

Ces formations sont réservées aux salariés des entreprises qui cotisent au régime général de la Sécurité Sociale. Seules peuvent être accueillies, les personnes dont la candidature est présentée par un responsable de l'entreprise.

Participation financière

Pour les actions interentreprises référencées, la CARSAT Aquitaine prend à sa charge :

- les frais pédagogiques,
 - les frais de déjeuner,
- à l'exclusion de toute autre dépense.

Déroulement

Nos séminaires sont organisés en formule "non résidentiel". Les stagiaires qui souhaitent résider sur le lieu de déroulement des actions de formation doivent se charger de leur réservation. A titre indicatif les coordonnées précises de l'établissement d'accueil sont communiquées avec les convocations.

A quelques rares exceptions, nos formations sont réalisées sur Bordeaux. **Le lieu exact vous sera communiqué avec la convocation, au plus tard un mois avant le premier jour du stage.**

Mode d'inscription

La demande d'inscription est à rédiger sur le formulaire d'inscription joint à ce programme ; il peut être photocopié ou téléchargé sur le site Internet de la CARSAT Aquitaine : www.carsat-aquitaine.fr

Le secrétariat retournera un accusé de réception, attestant que la demande a bien été prise en considération.

Pour qu'une inscription ou demande d'intervention soit recevable, elle doit nécessairement être complétée et argumentée par un responsable de l'entreprise : directeur, responsable de la formation professionnelle, responsable de production, DRH...

Lorsque le nombre de candidats dépasse notre capacité d'accueil, les candidatures font l'objet d'un choix qui tient compte des caractéristiques de l'entreprise, de la branche d'activité, des types de risques... indépendamment de leur ordre d'arrivée.

Quelle que soit l'issue de ce choix, le demandeur en est avisé au plus tard un mois avant la date prévue du stage. Il peut s'agir :

- d'une confirmation d'inscription, envoyée au demandeur, accompagnée des documents administratifs d'usage (convention et programme), et une convocation à laquelle sont joints les documents spécifiques aux stages, adressée au stagiaire.
- ou d'un courrier mentionnant que la demande ne peut être retenue.

IMPORTANT

Pour faciliter l'organisation de ces stages, nous vous demandons de bien vouloir adresser vos demandes d'inscriptions, au plus tard 2 mois avant la date de début du stage que vous avez choisi.

Ce formulaire est à retourner au service Prévention de la CARSAT Aquitaine, à l'adresse ci-dessous, sans lettre d'accompagnement.

- L'entreprise remplira une demande par candidat.
- Il ne sera retenu que 2 personnes maximum par stage et par entreprise.

Ce formulaire peut être photocopié en autant d'exemplaires que nécessaire. Il est également disponible en téléchargement sur le site internet de la CARSAT Aquitaine : www.carsat-aquitaine.fr - rubrique «Notre offre de formation».

Lorsque le nombre d'inscriptions est supérieur à notre capacité d'accueil, un choix est effectué, qui prend en compte les éléments connus de l'entreprise du candidat : risques de l'activité, sinistralité (taux d'accidents), projets en cours, effectif, formations déjà réalisées,...

L'ordre d'arrivée des candidatures n'est pas un critère prioritaire.

Il est donc du plus grand intérêt que le responsable demandeur argumente la candidature dans la zone du bulletin prévue à cet effet.

Pour chaque candidature, le responsable demandeur recevra par retour un accusé de réception de sa demande. Un courrier lui sera adressé au plus tard un mois avant la date de début de la formation.

Il pourra s'agir selon le cas :

- d'une convocation accompagnée des éléments d'accès au stage.
- d'une lettre indiquant que la candidature n'a pas pu être retenue.

CARSAT Aquitaine

DÉPARTEMENT DES RISQUES PROFESSIONNELS

80 avenue de la Jallère - 33053 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 11 64 32 - 05 56 11 69 58 - 05 56 11 64 33

Télécopie : 05 56 11 28 68 - Fax numérique : 05 56 39 38 17

site internet : www.carsat-aquitaine.fr

CIRCUIT INTERNE
CARSAT Aquitaine

Veuillez transmettre ce document au Service Prévention - Secrétariat du secteur formation

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX STAGES INTERENTREPRISES

2013

■ Stage souhaité

Référence : Intitulé :

Ce stage aura lieu à : du : au :

du : au :

Responsable demandeur :

Mme M. NOM : Prénom :

Qualité : Courriel :

Téléphone : Adresse si différente de l'entreprise :

.....

Expliquer en quelques mots les raisons de cette candidature : Date et signature :

.....

.....

■ Entreprise

Raison sociale : Ne remplir dans cette rubrique, que les informations qui ne figurent pas en clair et lisiblement sur le cachet de l'entreprise.

Adresse : Cachet de l'entreprise

.....

.....

N° de téléphone :

N° SIRET

(obligatoire)

Organisme facturant des formations : OUI NON Cotise pour le stagiaire au Régime Général : OUI NON

Entreprise ou OPCA Adresse de facturation (uniquement pour les formations payantes)

.....

.....

■ Candidat

Mme M. NOM : Prénom :

Date de naissance : Inscription individuelle : OUI NON

Adresse (Pers./Prof.)* :

.....

Courriel (Pers./Prof.)* : Téléphone (Pers./Prof.)* :

Fonction dans l'entreprise :

Participe-t-il ou va-t-il participer aux activités du CHSCT ? OUI NON

SI OUI, est-il ? président secrétaire membre

A partir de quelle date ?

Prérequis

Dans le cas où la formation demandée le nécessite, le candidat précisera la nature de son prérequis (ex.: double de son attestation)

.....

.....

*(Pers./Prof.) : rayer la mention inutile

Des actions de cette offre (répertoriées dans le tableau ci-dessous) s'inscrivent dans un cursus de formation.

Elles ne sont donc accessibles qu'à la condition que le candidat ait suivi la formation pré-requise et puisse fournir l'attestation correspondante.

Les fiches de présentation de chacune de ces actions rappellent cette obligation par la phrase :

Pour être inscrit, le candidat devra présenter une attestation de fin de formation « Bases en prévention » selon le référentiel national dispensée soit :

- *par l'INRS dans le dispositif d'autoformation V000 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels »,*
- *par les CARSAT/CRAM/CGSS/CSS dans leurs formations « Compétences de bases en prévention » ou « Démarches, Méthodes, Outils de prévention ».*

Les trois formations ci-dessous permettent de satisfaire au prérequis : Base en prévention.

Intitulé de la formation	Référence	Page
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences de base en prévention <i>Formation réalisée en présentiel, par les formateurs de la CARSAT Aquitaine</i> 	CBP	16
<ul style="list-style-type: none"> • Démarches, Méthode et Outils de prévention <i>Formation réalisée en présentiel, par des formateurs de la CARSAT Aquitaine</i> 	FPRP	18
<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les bases en prévention <i>Formation réalisée en ligne, après une inscription auprès de l'INRS : www.inrs.fr rubrique produits et services/formation et stages/formation à distance Réf. V000</i> 	V000	24

Liste des formations pour lesquelles ce prérequis est obligatoire

Intitulé de la formation	Référence	Page
• Evaluer a priori les risques professionnels	FTERP	19
• Analyser un accident de travail	FTPOS	20
• Prévenir les troubles musculosquelettiques du membre supérieur	RTMSMM	26
• Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux		29
• Devenir formateur SST		32
• Devenir formateur SST à partir de l'unité d'enseignement PAE3		32
• Devenir formateur PRAP pour les personnels d'entreprise		32
• Devenir formateur PRAP pour les personnels des établissements		32
• Devenir formateur en initiation à la prévention des risques RPS		32

PAGE 10 ORGANISATION ET MANAGEMENT

FORMATIONS RÉGIONALES

FGS - Secrétaire de CHSCT.....	10
FGP - Président de CHSCT	11
FGD - Dirigeant d'entreprise	12
FGAS - La fonction d'animateur sécurité	13
FOSS - Organiser la santé sécurité au travail.....	14

FORMATIONS NATIONALES15

- Développer et manager la prévention des risques dans sa structure

PAGE 16 DÉMARCHES, MÉTHODES, OUTILS

FORMATIONS RÉGIONALES

CBP - Obtenir des compétences de base en prévention.....	16
Acquérir les compétences en prévention dans sa fonction de tuteur	17
FPRP - Démarches, méthodes, et outils de prévention	18
FTDU - Elaborer le Document Unique de l'entreprise	19
FTPOS - Analyser un accident de travail.....	20
Recours permanent à des entreprises extérieures	21
FTEE - Recours ponctuel à des entreprises extérieures.....	22
FIE - Initiation à l'intervention en ergonomie.....	23

FORMATIONS NATIONALES 24

- Acquérir des bases en prévention des risques professionnels (V000)
- Evaluer les risques professionnels
- Devenir sauveteur secouriste du travail (SST)
- Maintenir et actualiser ses compétences de sauveteur secouriste du travail (SST)

PAGE 25 RISQUES SPÉCIFIQUES

FORMATIONS RÉGIONALES

RPS1N - S'initier à la prévention des risques psychosociaux	25
RTMSMM - Animer un projet de prévention des TMS et risques liés aux MML	26
RCIR - Prévenir les risques liés à la circulation routière	27
Intégrer le risque chimique dans l'évaluation des risques de l'Entreprise	28

FORMATIONS NATIONALES 29

- Devenir acteur prap - sanitaire et social
- Devenir acteur prap – industrie, BTP, commerce
- Obtenir le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- Mettre en œuvre les mesures de prévention liées aux échafaudages
- Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur prap - sanitaire et social
- Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur prap - industrie, BTP, commerce
- Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux
- Faire usage professionnel d'un véhicule utilitaire léger

PAGE 30 SECTEURS SPÉCIFIQUES

FORMATIONS NATIONALES 30

- Obtenir le CPS intervenant à domicile
- Acquérir des compétences en prévention dans sa fonction de responsable de secteur
- Maintenir et actualiser ses compétences d'intervenant à domicile CPS
- Partenariats avec des branches professionnelles

PAGE 31 FORMATIONS DE FORMATEURS

FORMATIONS RÉGIONALES

FFE - Devenir formateur en évaluation des risques professionnels	31
--	----

FORMATIONS NATIONALES 32

- Devenir formateur CPS pour les personnels intervenant à domicile
- Devenir formateur de formateurs prap
- Devenir formateur prap - sanitaire et social
- Devenir formateur prap – industrie, BTP, commerce
- Devenir formateur en initiation à la prévention des risques psychosociaux
- Devenir formateur en sauvetage secourisme du travail (SST)
- Maintenir et actualiser ses compétences de Formateurs CPS ID (compétence prévention)
- Maintenir et actualiser ses compétences de formateur CPS ID (compétence SST et prévention)
- Maintenir et actualiser ses compétences de formateur prap – sanitaire et social
- Maintenir et actualiser ses compétences de formateur prap – industrie, BTP, commerce
- Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en sauvetage secourisme du travail (SST)
- Elargir ses compétences de formateur prap des secteurs industrie, BTP et commerce au secteur sanitaire et social
- Devenir formateur en sauvetage secourisme du travail pour les titulaires de l'unité d'enseignement PAE3

PAGE 33 AUTRES FORMATIONS

Formation dans votre entreprise	33
Accéder à d'autres formations	34

Secrétaire de CHSCT

Réf : **FGS**

Public

Secrétaire ou futur secrétaire du CHSCT

Prérequis

Le candidat devra avoir obligatoirement suivi un stage réglementaire de formation de membre en CHSCT ou le stage Carsat « démarches, méthodes et outils de prévention »

Objectifs

Rendre le secrétaire de CHSCT capable d'assurer son rôle théorique (ordre du jour, rédaction des PV) et son rôle réel (animation de réunions, argumentation, interlocuteur privilégié de la direction).

Contenu

- Rôle réel des secrétaires de CHSCT
- Rédaction du PV de la réunion
- Déroulement d'une réunion du CHSCT
- La négociation

Durée

4 journées consécutives

Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas
- Mise en situation
- Apports théoriques et retour d'expérience

infos **STAGE** FGS
Gironde
9 > 12 décembre

Président de CHSCT

Réf : **FGP**

Public

Président ou futur président de CHSCT.

Objectifs

- Donner au président de CHSCT la connaissance des outils de prévention et la capacité de promouvoir leur mise en oeuvre.
- Le rendre capable d'appliquer les règles administratives et réglementaires relatives à l'hygiène et à la sécurité en général et au CHSCT.
- Expliciter les textes régissant le fonctionnement de ce comité.

Contenu

■ Deux premiers jours :

- les outils et méthodes de la démarche de prévention (analyse a posteriori et a priori, analyse des dysfonctionnements, suivi d'un tableau de bord sécurité pour l'entreprise).
- intégration de ces outils dans une stratégie cohérente de management de l'entreprise.

■ Troisième jour :

- le CHSCT : étude des textes de soutien - fonctionnement,
- les bases réglementaires et l'environnement de la prévention,
- aspects administratifs (accidents de travail, maladies professionnelles, statistiques et tarification),
- mise en situation,
- étude de cas en sous-groupes.

Durée

Trois jours en deux modules
(2 jours et 1 jour).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Méthode pédagogique ouverte et interactive, favorisant les échanges d'expériences.

infos		FGP 1	FGP 2
STAGE	Gironde	a) 5 > 6 février b) 19 février	Gironde
			a) 8 > 9 octobre b) 22 octobre

Dirigeant d'entreprise (établissement de moins de 50 salariés)

Réf : **FGD**

Public

Chef d'entreprise, décideur, qui sait que sa volonté et son engagement sont le fondement de tout résultat attendu de l'entreprise.

Objectifs

Améliorer la capacité du dirigeant à développer l'autonomie de l'entreprise en matière de prévention, notamment :

- en intégrant la gestion de la santé et de la sécurité au travail dans tous les projets d'entreprise,
- en favorisant une approche pluridisciplinaire,
- en l'incitant à faire de l'identification et de l'évaluation des risques un élément majeur de la politique santé et sécurité au travail,
- en définissant une politique de prévention réaliste, partagée et accompagnée des moyens nécessaires à sa mise en oeuvre,

- en lui proposant la mise en oeuvre d'un dispositif d'évaluation.

Contenu

- principes et outils d'une gestion anticipative de la prévention.
- élaboration d'une politique de prévention,
- mise en oeuvre des bonnes pratiques de prévention.

Durée

Un jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques,
- Méthode pédagogique ouverte et interactive, favorisant les échanges d'expériences.

infos **STAGE** **FGD**
Gironde
18 juin

La fonction d'animateur sécurité

Rôle et mission de l'animateur sécurité à temps plein ou partiel

Réf : **FGAS**

Public

Toute personne ayant une fonction sécurité dans l'entreprise à plein temps ou au minimum à mi temps (ingénieurs, animateurs de sécurité, techniciens de prévention, préventeurs,...)

Prérequis

Le candidat devra avoir obligatoirement suivi un stage « Démarches, outils et méthodes de prévention ».

Objectifs

Permettre aux fonctionnels de la santé sécurité :

- De partager leurs expériences,
- De définir les conditions nécessaires à un fonctionnement optimum,
- D'échanger des outils et méthodes de travail.

Contenu

- L'animateur de sécurité : son statut, ses missions, son positionnement
- L'organisation de la sécurité dans l'entreprise et la place de l'animateur
- Etude des difficultés rencontrées
- Les outils documentaires et les outils
- Mise à jour des connaissances (textes réglementaires, jurisprudence)

Durée

3 jours (du mardi 10h00 au jeudi 16h00)

Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas
- Mise en situation
- Apports théoriques et retour d'expériences

infos

STAGE

FGAS

Gironde

26 > 28 novembre

Organiser la santé sécurité au travail du diagnostic initial au plan d'action pour les établissements de + de 20 salariés

Réf : **FOSS**

Public

Cadres dirigeants en charge de la Santé Sécurité au Travail.

Nota : possibilité d'inscrire 2 personnes par entreprise

Objectifs

A partir d'un diagnostic initial, rendre le participant capable de :

- mettre en place une politique santé sécurité,
- définir une organisation adaptée,
- établir des plans d'actions.

Contenu

- La démarche préventive
- Les enjeux de la prévention
- Le diagnostic initial
- L'organisation de la sécurité
- Les indicateurs
- Les objectifs
- Les plans d'action

Durée

2 journées non consécutives.

Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas
- Apports théoriques et retour d'expériences

infos

STAGE

FOSS

Gironde

a) 13 mars
b) 19 mars

Liste des formations élaborées sur la base d'un référentiel national, et dont la réalisation est confiée à des organismes partenaires du Réseau Prévention de la Sécurité Sociale.



Développer et manager la prévention des risques dans sa structure

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Obtenir des compétences de base en prévention



Réf : **CBP**

Public

Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels et toute personne devant valider des compétences de base en prévention pour pouvoir s'inscrire à certaines formations.

Objectifs

Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels.

Contenu

- La situation de l'entreprise au regard de la prévention de risques :
 - les objectifs généraux de la prévention,
 - la situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité.
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les risques d'atteinte à la santé des personnes :
 - les composantes d'une situation de travail liées au risque,
 - l'Outil d'Identification des Risques.
- Les mesures de prévention des risques professionnels : proposition, hiérarchisation, mise en œuvre, suivi.

- La sémantique et les modélisations nationales de base concernant l'accident du travail et la maladie professionnelle.

Durée

2 jours soit 14 heures.

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'application
- Etudes de cas

Validation

A l'issue de cette formation une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

Modalités d'inscription

Formation réalisée en région Aquitaine :
Bulletin d'inscription page 7, ou téléchargeable sur www.carsat-aquitaine.fr, à nous retourner par courrier ou par courriel : formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

infos	STAGE	CBP 1	CBP 2
		Gironde 12 > 13 juin	Gironde 20 > 21 novembre



Acquérir les compétences en prévention dans sa fonction de tuteur en santé au travail dans le BTP

Réf : **CBPBTP**

Public

Personne en situation d'accueillir et d'accompagner des nouveaux en entreprise :

- Soit engagée dans un parcours de formation de tuteurs (exemple maître d'apprentissage confirmé).
- Soit disposant des compétences et/ou d'une expérience avérée de la fonction tutorale.

Prérequis

La fonction de tuteur doit être identifiée et reconnue dans l'entreprise, en prenant en considération la charge de travail correspondante.

Objectifs

- Identifier les enjeux en santé et sécurité au travail de la fonction de tuteur.
- Maîtriser des notions en S&ST appliquées aux principaux risques du BTP.
- Evaluer les compétences et connaissances S&ST du nouveau.
- Construire le parcours d'acquisition de savoirs/savoir-faire en S&ST du nouveau, l'ajuster si besoin.
- Transmettre les savoirs/savoir-faire en S&ST du ressort du tuteur.

Contenu

- Le contexte et les enjeux de la fonction de tuteur.
- Les notions en S&ST appliquées aux principaux risques du BTP.

- Le repérage des compétences du nouveau.
- La démarche d'intégration de la S&ST dans l'accompagnement du nouveau :
 - élaboration d'un parcours personnalisé,
 - transmission de savoirs/savoir-faire,
 - suivi et évaluation de la progression.

Durée

1 jour soit 7 heures.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances.
- Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié.
- Echanges et retours d'expressions.

Validation

A l'issue de cette formation une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

Modalités d'inscription

Formation réalisée en région Aquitaine :
Bulletin d'inscription page 7, ou téléchargeable sur www.carsat-aquitaine.fr, à nous retourner par courrier ou par courriel :
formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

infos	STAGE	CBPBTP
		Gironde
		29 janvier

Démarches, méthodes, et outils de prévention

(Mise en œuvre pratique)

Réf : **FPRP**

Public

Animateur de sécurité, cadre des PME, personne nommée «salarié compétent» CT - Art. L4664-01, toute personne ayant dans ses fonctions une mission santé sécurité (concepteur, coordinateur SPS, responsable maintenance, formateur, secrétaire de CHSCT...)

Objectifs

Rendre le participant capable de mener des actions de prévention à l'aide de méthodes de démarches, d'outils pertinents, et d'être un préventeur actif et efficace.

Contenu

- La démarche préventive
- Les enjeux de la prévention
- L'organisation de la sécurité
- L'analyse des risques a priori
- Les maladies professionnelles (reconnaissance et

prévention)

- La recherche documentaire
- Etude de certains risques (TMS ...)
- L'analyse de l'accident du travail

Durée

6 journées sous la forme de 2 modules de 3 jours non consécutifs (du lundi 11h00 au jeudi 12h00)

Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas
- Mise en situation
- Apports théoriques et retour d'expériences
- Exercices inter-stage

infos

STAGE

FPRP 1

Gironde

a) 4 > 7 mars
b) 25 > 28 mars

FPRP 2

Gironde

a) 18 > 21 mars
b) 8 > 11 avril

FPRP 3

Gironde

a) 9 > 12 septembre
b) 23 > 26 septembre

FPRP 4

Gironde

a) 18 > 21 novembre
b) 2 > 5 décembre

Elaborer le Document Unique de l'entreprise (Evaluation des Risques Professionnels)



Réf : **FTDU**

Public

Toute personne désignée par son entreprise pour mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels (EvRP) : fonctionnels « sécurité et santé au travail », encadrants de proximité, membres de CHSCT,...

Prérequis

Pour être inscrit, le candidat devra présenter une attestation de fin de formation « Bases en prévention » (voir page 8).

Objectifs

Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels (EvRP), dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de « l'Assurance Maladie – Risques Professionnels /INRS ».

Contenu

- Le cadre législatif et réglementaire.
- Les principes fondamentaux de l'EvRP.
- Les aspects méthodologiques (démarche, outils, ...)
- L'évaluation des risques (identification, hiérarchisation des risques, mesures de prévention).
- La formalisation des résultats et en particulier dans le « document unique ».

Durée

2 jours soit 14 heures

Méthodes pédagogiques

L'acquisition des savoirs-faire méthodologiques décrits dans ce référentiel suppose des mises en situation avec retour d'expériences collectives.

Validation

A l'issue de cette formation une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

Modalités d'inscription

Formation réalisée en région Aquitaine :
Bulletin d'inscription page 7, ou téléchargeable sur www.carsat-aquitaine.fr, à nous retourner par courrier ou par courriel : formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

Voir modalités d'inscription complètes, page 6.

infos

STAGE

Gironde

22 > 23 mai

FTDU

La CARSAT Aquitaine a formé des formateurs capables de mettre en œuvre ce référentiel dans vos entreprises. Téléchargez la «Prév. 311» sur notre site www.carsat-aquitaine.fr, rubrique «entreprises» «notre offre de formation», puis «formations confiées à des organismes partenaires» « formation à l'évaluation des risques»



Analyser un accident de travail

Réf : **FTPOS**

Public

Encadrement de proximité, membres de CHSCT, acteur ou relais identifié de prévention en entreprise.

Prérequis

Pour être inscrit, le candidat devra présenter une attestation de fin de formation «Bases en prévention» (voir page 8).

Objectifs

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

Contenu

- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.
- Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : arbre des causes, ITMaMi, récit, ...).
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix).
- La construction et le suivi du plan d'action.

Durée

2 jours soit 14 heures

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'application et étude de cas.
- Participation active des stagiaires, travaux en groupe et sous-groupes.

Validation

A l'issue de cette formation une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

Modalités d'inscription

Formation réalisée en région Aquitaine :
Bulletin d'inscription page 7, ou téléchargeable sur www.carsat-aquitaine.fr, à nous retourner par courrier ou par courriel : formation.prevention@carsat-aquitaine.fr
Voir modalités d'inscription complètes, page 6.

infos **STAGE** **FTPOS**
Gironde
20 > 21 mars

Recours permanent à des entreprises extérieures Mise en place d'une démarche organisationnelle et d'une méthodologie

Public

Cadre, responsable technique, chargé de travaux, donneur d'ordre, animateur de sécurité ayant en charge la gestion des entreprises extérieures.

Objectifs

Dans le cadre de la prise en charge des entreprises extérieures, rendre le participant capable de :

- Mettre en œuvre le décret du 20/02/1992,
- Analyser l'organisation actuelle et proposer des solutions,
- Améliorer et faciliter la rédaction des plans de prévention actuels,
- Analyser les risques d'interférences,
- Mettre en œuvre des actions de prévention dans le respect des principes généraux de prévention.

Contenu

Le contenu sera élaboré par les formateurs à partir de l'analyse de la situation de l'entreprise. Il comprendra

obligatoirement une mise en pratique sur un cas réel (analyse des risques et rédaction du plan de prévention correspondant).

Durée

Elle sera déterminée au cas par cas par les formateurs

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et retour d'expériences
- Etudes de cas
- Mise en situation sur un cas réel

Modalités d'inscription

Contactez Michel BRIOULET ou Jean-Paul MARTIN
05 56 11 64 32 ou formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

infos

STAGE

Attention

ce stage aura lieu uniquement en intra entreprise les dates sont arrêtées avec la direction de l'entreprise

Recours ponctuel à des entreprises extérieures Mise en œuvre du décret du 20 février 1992 « Travaux effectués dans un établissement par des entreprises extérieures »

Réf : **FTEE**

Public

Cadre, responsable technique ou de maintenance, animateur de sécurité des entreprises utilisatrices ou des entreprises extérieures.

Objectifs

Dans le cadre de la prise en compte des risques générés par les interventions des entreprises extérieures, rendre le participant capable de :

- Maîtriser les exigences réglementaires,
- Les mettre en œuvre dans son entreprise.

Contenu

Le décret du 20/02/1992 :

- Conditions de mise en œuvre,
- Obligations de l'entreprise utilisatrice,
- Obligations des entreprises extérieures,
- Le plan de prévention,
- Cas particulier du protocole de sécurité.

Durée

2 jours.

Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas,
- Mise en situation,
- Apports théoriques et retours d'expériences.

The infographic consists of a grey rectangular background. On the left, there is a green square with the word 'infos' in white. To its right, a larger green square contains the word 'STAGE' in white. Further right, the text 'FTEE' is displayed in black. Below 'FTEE', the word 'Gironde' is written in green, and '11 > 12 juin' is written in black.

Initiation à l'intervention en ergonomie

Réf : **FIEE**

Public

Encadrement, animateur de sécurité d'entreprise et membre de CHSCT

Objectifs

Rendre le participant capable de s'approprier les concepts de base en ergonomie et les applications possibles.

Rendre le participant capable d'apprécier la pertinence de l'intervention ergonomique et de positionner celle-ci par rapport aux analyses a priori et a posteriori des risques.

Contenu

- Comprendre l'évolution de l'intervention en ergonomie
- Situations par rapport aux démarches a priori et a posteriori,
- Initiation à la démarche

- L'outil de l'ergonome : l'analyse de l'activité

- Exemple d'application :

- les applications en conception des lieux et situations de travail
- amélioration d'une situation existante.

Durée

3 jours

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et études de cas.
- Méthodes pédagogiques ouvertes et actives, favorisant les échanges d'expériences.

infos **STAGE** FIEE
Gironde
14 > 17 mai

Liste des formations élaborées sur la base d'un référentiel national, et dont la réalisation est confiée à des organismes partenaires du Réseau Prévention de la Sécurité Sociale.



Acquérir des bases en prévention des risques professionnels (V000)

Autoformation en ligne

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html>

Evaluer les risques professionnels

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Devenir sauveteur secouriste du travail (SST)

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Maintenir et actualiser ses compétences de sauveteur secouriste du travail (SST)

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

S'initier à la prévention des risques psychosociaux (RPS)



Réf : **RPS1N**

Public

Toute personne susceptible, dans son entreprise, de participer à une action de prévention des risques psychosociaux (RPS), ou formateur désireux de former, à terme, les dites personnes.

Objectifs

- Appréhender la démarche générale de prévention des risques professionnels et identifier les RPS comme un risque professionnel.
- Acquérir des connaissances sur la notion de RPS, différencier les familles de RPS.
- Comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise.

Contenu

- La démarche de prévention des risques professionnels et ses acteurs.
- Les différentes approches en prévention (primaire, secondaire, tertiaire).
- Les enjeux juridiques économiques, sociaux, humains de la santé au travail.
- Les différentes composantes du travail humain.
- Les effets du travail sur la santé :
 - définition de la santé,
 - définition des notions de stress, violence, harcèlement, conflit, agression, souffrance,

- description des effets des risques psychosociaux sur la santé.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sur la prévention des risques professionnels et les RPS.
- Illustrations et exercices d'application proposés aux participants.
- Une documentation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Durée

2 jours soit 14 heures

Validation

A l'issue de cette formation une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

Modalités d'inscription

Formation réalisée en région Aquitaine : Bulletin d'inscription page 7, ou téléchargeable sur www.carsat-aquitaine.fr, à nous retourner par courrier ou par courriel : formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

Voir modalités d'inscription complètes, page 6.

infos

STAGE

RPS1N

Gironde

14 > 15 mai

Important

ce stage peut également être organisé en intra entreprise

Animer un projet de prévention des troubles musculosquelettiques et des risques liés aux manutentions manuelles (TMS – MM)



Réf : **RTMSMM**

Public

Encadrement appelé à exercer une fonction d'animateur de projet de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) et des risques liés aux Manutentions Manuelles (MM) dans leur entreprise et IPRP.

Prérequis

Pour être inscrit, le candidat devra présenter une attestation de fin de formation «Bases en prévention» (voir page 8).

Les candidats doivent avoir l'assurance de pouvoir mettre en œuvre un projet de prévention des troubles musculosquelettiques et des risques liés aux manutentions manuelles en entreprise.

Objectifs

- Élaborer et animer un projet de prévention des TMS et des risques liés aux manutentions manuelles en concertation avec les acteurs concernés.
- Mettre en œuvre une démarche de repérage, d'analyse et d'évaluation de ces risques.
- Établir un diagnostic mettant en lien l'ensemble des facteurs de risque et leurs déterminants.
- Participer à la recherche d'axes de prévention visant à la transformation des situations de travail et à l'élaboration d'un plan d'actions.
- Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des mesures de prévention.
- Assurer une veille dans le temps sur la maîtrise des risques de TMS et des risques liés aux manutentions manuelles.

Contenu

- La méthodologie de projet.
- La démarche de prévention des TMS et des risques liés aux manutentions manuelles : atteintes de l'appareil locomoteur en lien avec l'activité professionnelle (AT/MP).
- Les différents facteurs de risque (biomécaniques, psychosociaux et liés à l'environnement).
- L'analyse du travail.
- Les outils de repérage et d'analyse des situations de travail.
- L'élaboration de solutions et de pistes de transformation des situations de travail.
- La mise en place d'un suivi d'indicateurs de veille.

Durée

6 jours modulables soit 42 heures.

Méthodes pédagogiques

- Exposés didactiques.
- Études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants.
- Mises en situation.
- Échanges et retours d'expériences.

Validation

L'acquisition des compétences se fera de manière itérative entre la formation en salle et la réalité du terrain de l'entreprise.

Conformément au référentiel national, le travail d'inter-séquences donne lieu à une évaluation des compétences.

Les stagiaires témoignant des compétences conformes au référentiel national recevront une attestation d'aptitude à assurer le rôle d'animateur de projet de prévention des TMS/MM par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels/INRS

Modalités d'inscription

Formation réalisée en région Aquitaine :

Bulletin d'inscription page 7, ou téléchargeable sur www.carsat-aquitaine.fr, à nous retourner par courrier ou par courriel :

formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

Formation effectuée à l'INRS :

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html>

infos

STAGE

RTMSMM

Gironde

24 > 26 septembre

15 > 16 octobre

20 novembre

Prévenir les risques liés à la circulation routière

Réf : **RCIR**

Public

Personnel d'encadrement, représentant de l'encadrement au CHSCT ou plus généralement, toute personne ayant une vision et une connaissance globale du fonctionnement de l'entreprise et en particulier de la gestion des déplacements.

Objectifs

Formation d'un "relais sécurité routière en entreprise"

- capable d'utiliser les outils nécessaires à la maîtrise du risque routier en entreprise (diagnostic, méthode d'analyse des accidents, suivi des coûts des accidents de circulation,...).
- capable d'évaluer le risque routier dans son entreprise et de proposer un plan d'action pertinent par rapport à l'analyse effectuée.
- capable d'identifier les partenaires auxquels l'entreprise peut faire appel.

Contenu

1^{er} Module (deux jours)

- le risque routier et ses facteurs de risque (les leviers de la prévention),

- présentation d'un outil de diagnostic pour l'entreprise,
- repérage des situations à risques,
- mise en oeuvre des mesures de prévention,
- élaboration d'un dispositif permanent d'audit visant à pérenniser la démarche,
- travail sur les attentes spécifiques des stagiaires (recueillies avant la formation),

Application pratique sur un cas de l'entreprise pendant l'intersession

2^{ème} Module (une journée)

- mise en commun, commentaires et évaluation du travail personnel

Durée

- 3 jours de 9h à 17h30 (en deux modules non consécutifs) :
 - 2 jours pour les apports théoriques
 - une journée de restitution après une expérimentation en entreprise.

infos

STAGE

RCIR

Gironde

a) 13 > 14 juin
b) 26 septembre

Intégrer la présentation du risque chimique dans l'évaluation des risques de l'Entreprise

Réf : **RCHM**

«Nous, notre métier, c'est le Bâtiment, le Commerce, le Transport, la Mécanique... », et pourtant ! L'utilisation et la présence de produits chimiques sont généralisées à toutes les activités alors que bon nombre d'entreprises n'a pas de compétence particulière dans le domaine de la chimie. Cette méconnaissance aggrave les risques qui ne sont pourtant pas bénins ;

les effets peuvent être immédiats (brûlures, intoxications...) ou différés dans le temps (allergies, insuffisances respiratoires, cancers...).

La formation proposée ci-dessous vous fera connaître les principes de base de l'évaluation des risques chimiques.

Public

Toute personne participant à l'évaluation des risques (chef d'entreprise, encadrement, animateur de sécurité, médecin du travail, infirmier du travail, IPRP)

Objectifs

Améliorer la capacité des participants à détecter et à évaluer les risques liés à la présence, dans l'activité professionnelle, d'agents chimiques dangereux et/ou CMR (Cancérogènes, Mutagènes et toxiques pour la Reproduction) puis à proposer des actions de prévention.

Contenu

- Démarches et méthodes d'évaluation
 - Repérage identification
 - Evaluation
 - Mesures de prévention,
 - Suivi d'exposition
- Evolution du contexte réglementaire (nouvel étiquetage, mesurage , REACH).

Durée

1 Jour (9H00 à 17H00)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas



infos **STAGE** RCHM
Gironde
9 avril

Liste des formations élaborées sur la base d'un référentiel national, et dont la réalisation est confiée à des organismes partenaires du Réseau Prévention de la Sécurité Sociale.



Devenir acteur prap - sanitaire et social

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Devenir acteur prap – industrie, BTP, commerce

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur prap – sanitaire et social

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur prap – industrie, BTP, commerce

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Obtenir le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/bdd/CACES.html>

Mettre en œuvre les mesures de prévention liées aux échafaudages

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/> rubrique « S'engager en prévention/formation des salariés » et listes régionales www.carsat-aquitaine.fr « entreprises » « notre offre de formation » « formations confiées à des organisations partenaires » « formations échafaudages »

Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html>

Faire usage professionnel d'un véhicule utilitaire léger

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/> rubrique « S'engager en prévention/formation des salariés » et listes régionales www.carsat-aquitaine.fr « entreprises » « notre offre de formation » « formations confiées à des organisations partenaires » « formations risque routier »

Liste des formations élaborées sur la base d'un référentiel national, et dont la réalisation est confiée à des organismes partenaires du Réseau Prévention de la Sécurité Sociale.



Obtenir le CPS intervenant à domicile

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Acquérir des compétences en prévention dans sa fonction de responsable de secteur

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Maintenir et actualiser ses compétences d'intervenant à domicile CPS

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
<http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Partenariats avec des branches professionnelles

• Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
http://www.prisme.eu/Web_Accueil/Index.aspx

Devenir formateur en évaluation des risques professionnels (EVRP)



Réf : **FFE**

Public

Formateurs d'organismes de formation, formateurs indépendants ou formateurs d'entreprises souhaitant développer la formation « Evaluation des risques professionnels », selon le référentiel national de compétences de « l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS ».

Prérequis

- Le candidat devra :
 - être formateur, justifiant d'au moins 2 années d'expérience en formation continue pour adultes sur le champ de la Santé et Sécurité au Travail ou à défaut d'au moins 5 années d'expérience en formation continue de salariés en entreprise,
- Pour être inscrit, le candidat devra présenter une attestation de fin de formation « Bases en prévention » selon le référentiel national dispensée soit :
 - par l'INRS dans le dispositif d'autoformation V000 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels »,
 - par les CARSAT/CRAM/CGSS/CSS dans leurs formations « Compétences de bases en prévention » ou « Démarches, Méthodes, Outils de prévention ».

Objectif

- Concevoir, animer et évaluer une action de formation à destination des personnes désignées par leur entreprise pour mettre en œuvre la démarche d'Évaluation des Risques Professionnels (EvRP).

Contenu

- La transmission des valeurs et bonnes pratiques de « l'Assurance Maladie – Risques Professionnels /INRS » à travers les séquences de formation.
- La maîtrise du contenu du référentiel national de compétences « Evaluation des risques professionnels » de « l'Assurance Maladie – Risques Professionnels/INRS ».
- La conception, animation et évaluation de dispositifs de formations conformes à ce référentiel national de compétences.

Mise en application pratique, à partir de cas concrets (module pratique)

Durée

- 4 jours soit 28 heures : module de base
- 4 jours soit 28 heures : module pratique

Méthodes pédagogiques

- Exposés débats.
- Travaux de sous-groupes.
- Simulations de situations pédagogiques.

Validation

Le candidat qui aura satisfait aux épreuves certificatives recevra un certificat de «formateur EvRP ».

Modalités d'inscription

Formation réalisée en région Aquitaine :

Bulletin d'inscription Page 7, ou téléchargeable sur www.carsat-aquitaine.fr, à nous retourner par courrier ou par courriel : formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

Voir modalités d'inscription complètes, pages 6 et 7.

infos

STAGE

FFE

Gironde

- a) 14 > 16 mai
- b) 4 > 5 juin
- c) 25 > 27 juin

Liste des formations élaborées sur la base d'un référentiel national, et dont la réalisation est confiée à des organismes partenaires du Réseau Prévention de la Sécurité Sociale.



Devenir formateur en sauvetage secourisme du travail (SST)

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Devenir formateur en sauvetage secourisme du travail pour les titulaires de l'unité d'enseignement PAE3

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en sauvetage secourisme du travail (SST)

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Devenir formateur prap – industrie, BTP, commerce

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
- Formation effectuée à l'INRS : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html> ou
- La liste des organismes habilités par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS assurant cette formation est consultable sur le site de l'INRS : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Devenir formateur prap - sanitaire et social

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
- Formation effectuée à l'INRS : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html> ou
- La liste des organismes habilités par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS assurant cette formation est consultable sur le site de l'INRS : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Certains établissements exigent que le formateur prap soit titulaire d'une qualification professionnelle « santé » pour animer des formations en direction de leurs personnels.

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur prap – industrie, BTP, commerce

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
- Formation effectuée à l'INRS : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html> ou
- La liste des organismes habilités par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS assurant cette formation est consultable sur le site de l'INRS : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Elargir ses compétences de formateur prap des secteurs industrie, BTP et commerce au secteur sanitaire et social

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
- Formation effectuée à l'INRS : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html> ou
- La liste des organismes habilités par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS assurant cette formation est consultable sur le site de l'INRS : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Certains établissements exigent que le formateur prap soit titulaire d'une qualification professionnelle « santé » pour animer des formations en direction de leurs personnels.

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur prap – sanitaire et social

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Devenir formateur de formateurs prap

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html>

Devenir formateur CPS pour les personnels intervenant à domicile

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions :
- Formation effectuée à l'INRS : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html> ou
- La liste des organismes habilités par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS assurant cette formation est consultable sur le site de l'INRS : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Maintenir et actualiser ses compétences de Formateurs CPS ID (compétence prévention)

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur CPS ID (compétence SST et prévention)

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation/demultiplication.html>

Devenir formateur en initiation à la prévention des risques psychosociaux

- Renseignements, fiche de présentation détaillée et inscriptions : <http://www.inrs.fr/accueil/produits/formation.html>

Les actions de formation proposées dans ce programme sont organisées en interentreprises. Une autre manière de faire progresser simultanément l'ensemble des salariés, est d'organiser l'action en intra-entreprise.

Il est dans ce cas préférable que l'action s'appuie sur un événement particulier que l'établissement s'apprête à traverser tel que :

- prévision de travaux d'agrandissement ou de réaménagement de locaux, d'ateliers...
- réorganisation importante d'une unité de travail (nouvelles machines, embauches, changement de process...),
- création ou mise en application d'une stratégie de management de la prévention, (orientations, définitions de postes de fonction, objectifs, moyens ...),
- mise en œuvre de travaux accompagnant la politique de prévention (application du décret du 20 mars 1979 relatif à la formation, élaboration d'un livret de sécurité, rédaction de fiches de postes...),
- création ou renouvellement du CHSCT...
- mise en évidence de problématiques diverses, dysfonctionnements, stress...

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de sessions organisées chez vous et avec vous, adaptées à des besoins spécifiques de votre établissement.

Qui peut formuler la demande ?

La demande doit être formulée par un décideur de l'entreprise (chef d'entreprise, directeur, président de CHSCT, responsable de formation, DRH...), qui sera notre interlocuteur dans le cadre de cette action.

Quel est le déroulement de ces stages ?

La formation est précédée de rencontres préparatoires et d'échanges au cours desquels sont étudiés les besoins de l'entreprise, le déroulement pédagogique et les conditions d'organisation de la session. Sont également inventoriés les moyens appropriés à la mise en œuvre des transferts opérationnels à l'issue du stage, ainsi que des éléments d'évaluation qui permettront d'en apprécier l'impact.

Les dates sont arrêtées en commun entre l'entreprise et les formateurs du service Prévention de la Carsat Aquitaine.

A qui ces stages s'adressent-ils ?

Pour garantir une efficacité optimale à cette action, ces stages sont réservés à la direction, l'encadrement, la maîtrise, les membres de CHSCT... à toute personne qui, de par son rôle ou sa position hiérarchique, est chargée de transmettre le message auprès de ses collègues de travail et peut mettre en œuvre les décisions.

Quel est leur coût ?

Les prestations de la Carsat Aquitaine, lors de ces stages, ne sont pas facturées.

Le maintien du salaire des stagiaires ainsi que les éventuelles autres dépenses (logistique, déplacement, matériel ...) sont à la charge de l'employeur.

Quels sont ses principaux domaines d'intérêts ?

A titre d'exemple quelques uns des domaines abordés en formation intra :

- analyse d'accidents ou d'incidents,
- analyse de risques (formation générale ou sur des risques spécifiques),
- élaboration de fiches de postes,
- rédaction d'un livret d'accueil,
- conditions de travail, ergonomie,
- gestion des situations de stress en entreprise,
- organisation de la sécurité intégrée au management...

Vous êtes intéressé ?

Parlez en à un agent du service Prévention

- **en priorité, le contrôleur de sécurité qui visite votre entreprise,**
- **contactez le secteur formation de la Carsat Aquitaine.**

• **Secrétariat de la formation**

> 05 56 11 64 32 > 05 56 11 69 58 > 05 56 11 64 33
formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

ACCÉDER À D'AUTRES FORMATIONS À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

[2013]

L'offre de formation répertoriée dans ce programme, ne présente qu'une partie des domaines qui répondent aux besoins des entreprises de notre région.

Elle peut être utilement complétée par d'autres types de formations organisées à la demande :

- par la CARSAT Aquitaine dans des domaines spécialisés,
- par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) dans son centre de formation,
- grâce au cycle d'enseignement à distance de l'INRS.

Le centre de formation de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Egalement organisme de sécurité sociale, l'INRS contribue à la prévention des risques professionnels par ses activités de recherche, publications, assistance technique, formation et information.

Ces formations sont proposées aux salariés d'entreprises dans les domaines de l'hygiène industrielle, la sécurité, l'ergonomie et les conditions de travail, hors région, dans les centres de formation de l'INRS de Paris ou de Nancy.

Plus de cinquante stages sont ainsi programmés chaque année pour les fonctionnels de sécurité, les ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, les médecins du travail, les infirmiers d'entreprise... sur des contenus tant méthodologiques que techniques.

Renseignements

INRS : Nancy 03 83 50 20 00
Paris 01 40 44 30 00
Site Internet de l'INRS : www.inrs.fr
rubrique : «produits et services > formations et stages».

L'enseignement à distance

L'INRS a conçu et coordonne trois cycles distincts d'enseignement à distance, tutorés :

- membre de CHSCT et DP (un cycle multimédia avec support CD-Rom et site Internet d'accompagnement),
- animateur de prévention (un cycle d'étude avec supports papier et un cycle multimédia avec support CD-Rom et site Internet d'accompagnement).

Le stagiaire isolé ou travaillant dans des entreprises géographiquement éloignées des grandes villes, peut ainsi gérer avec plus de facilité et de souplesse les temps de formation.

Renseignements et inscription

INRS – Enseignement à distance
30 rue Olivier-Noyer,
75680 PARIS CEDEX 14

Gestion :
• M. BOUDJADJA,
Mme Dominique DEBRET
01 40 44 14 27

NOTES



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a template for writing notes.

ANALYSER L'EXISTANT



RECUEILLIR L'INFORMATION



ÉTABLIR UN PROJET DE FORMATION



FORMER



CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL

DÉPARTEMENT DES RISQUES PROFESSIONNELS

80 avenue de la Jallère - 33053 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 11 64 32 - Télécopie : 05 56 11 28 68
site internet : www.carsat-aquitaine.fr

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Aquitaine

Votre interlocuteur en région pour

